



SYNDICATS TERRITORIAUX

Nantes Métropole - Mairie de Nantes - UFICT
CCAS - Opéra Angers Nantes - Ecole des Beaux-Arts

la
cgt



STOP
au vol de congés

Loi de transformation
de la fonction publique

**NON AUX
1607 HEURES**

Nantes Métropole et la Ville de Nantes, dans les pas du gouvernement, sont bien décidés à nous embarquer vers les 1607^H.

**Le passage de 1547^H à 1607^H
c'est près de 6 jours de travail en plus...**

au détriment des agents, de leur vie de famille et de leurs activités extra-professionnelles (citoyennes, personnelles).

Dans toute l'histoire liée aux acquis sur la réduction du temps de travail, les seuls gouvernements à avoir augmenté le temps de travail sont celui de Vichy et aujourd'hui, celui de Macron. Comment Madame la Maire-Présidente peut-elle se cacher derrière son écharpe républicaine !

C'est un recul social historique, à rebours des conquêtes sociales successives depuis le 19^e siècle et une aberration dans le contexte économique que nous traversons (précarité, chômage...)

À la CGT, nous pensons que l'amélioration des conditions de travail et de vie passent dans un premier temps, par le maintien du temps de travail actuel. Puis, dans un second temps, vers une négociation défendant la semaine à 32^H :

Travailler moins, c'est travailler tous !

Afin de présenter un dossier finalisé aux conseils municipal et métropolitain, en juin 2021, l'administration a proposé un accord de méthode (30 réunions / 3 mois) que la majorité des organisations syndicales a refusé : « La consultation » est malgré tout lancée...

La CGT reste déterminée à ne pas transiger sur les acquis du personnel, et ses représentants locaux, ont adressé une lettre ouverte à Mme la Maire-Présidente et aux élus de la majorité, pour les inviter, à faire preuve de courage politique en refusant d'appliquer ces dispositions gouvernementales.

L'inaction est complicité de ce qui se fait !

Partout en France cette question est à l'ordre du jour. De nombreux collectifs d'agents et de salariés sont dans l'action pour refuser ce recul social (Paris, Reims, Toulouse...)

Sept maires du Val de Marne, le président du Conseil Départemental du 94 et le président de l'Établissement Public Territorial « Grand Orly Seine Bièvre » ont même décidé de s'opposer à cette injonction du gouvernement pour préserver les acquis des agents en s'exprimant publiquement sur ce point ou en envisageant un recours auprès du tribunal administratif.

À la CGT, le recul social ne se négocie pas, il se combat !

Un préavis de grève est déposé couvrant les agents titulaires, non titulaires, contractuels...

**Rendez-vous JEUDI 25 MARS à 10h00
devant les grilles d'honneur de la Mairie de Nantes.**

Faisons nous entendre, apportez de quoi faire du bruit, casseroles, trompettes, klaxon....
dans le respect des règles sanitaires.